



**Arrêté fixant la liste des candidats admis au Certificat d'Aptitude aux Fonctions de
Formateur Académique
CAFFA - Session 2026**

**Le Recteur de la région académique La Réunion,
Recteur de l'académie La Réunion**

Vu le décret n° 2015-885 du 20 juillet 2015 relatif aux conditions de nomination des personnels enseignants du second degré et des conseillers principaux d'éducation aux fonctions de formateur académique ;

Vu l'arrêté du 20 juillet 2015 fixant l'organisation du certificat d'aptitude aux fonctions de formateur académique ;

Vu le procès-verbal de délibération des admissions en date du 28 avril 2026 ;

Arrête :

Article 1^{er} : Les candidats dont les noms suivent sont déclarés admis :

- Madame COLLET Helena-Marie-In née le 03/08/1992
- Madame DORLA SERAPHIN Gabrielle née le 21/06/1982
- Madame BUSON FAIVRE Ellen née le 07/03/1980
- Madame COLLET MAXIMIN Elodie née le 19/12/1985
- Madame GRAVINA PAYET Marina née le 12/09/1986
- Madame POUDROUX Virginie née le 17/10/1984
- Madame STOPPA Johanna née le 08/03/1980
- Madame THERINCOURT Patricia née le 04/08/1973

Article 2 : Le secrétaire général de la région académique La Réunion, secrétaire général de l'académie La Réunion, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui fait l'objet d'une publication sur le site de l'académie.

Fait à Saint-Denis, le 18 mai 2026

La présidente du jury

Signé

Catherine DAUMAS

Doyenne du collège des IA-IPR

IA-IPR de Lettres